

Compte rendu du webinaire CSD « Collaboration institutionnelle dans le cadre de la gouvernance optimisée » du 7 mai 2021

Chances quant au développement commun de la formation duale entre les partenaires et les prestataires de formation grâce à la structure systématisée

Messages clés du professeur Dr Ursula Renold

- Le couplage entre l'éducation et le système d'emploi est fondamental.
- Les écoles professionnelles sont systématiquement désavantagées en termes d'information (asymétrie de l'information).
- Le potentiel des écoles professionnelles en tant qu'acteurs de l'éducation n'est pas pleinement exploité.

Messages clés des partenaires relatifs à la gouvernance

- Les activités de la task-force Formation Professionnelle dans le cadre de COVID-19 ont démontré et renforcé la robustesse du système de la formation professionnelle.
- Il s'agit maintenant de consolider les processus dans le cadre de la phase d'introduction de trois ans de la structure de gouvernance systématisée.
- Les contacts avec les branches sont importants, car les problèmes ne peuvent être résolus qu'au niveau intercantonal.
- Le pous des places d'apprentissage montre que les jeunes qui suivent un enseignement à distance présentent des lacunes et que l'égalité des chances à l'examen final est menacée par les fermetures partielles des entreprises formatrices.
- À l'avenir, les écoles professionnelles et leurs représentations institutionnelles dans le partenariat (CSD) peuvent jouer un rôle important dans l'identification des problèmes et des inégalités parmi les apprenant-e-s et les étudiant-e-s, car elles peuvent fournir des données systématiques et valides.
- Les cantons se félicitent de l'existence d'une TR EP solide qui joue le rôle d'un portail d'entrée unique pour toutes les conférences des directions d'écoles professionnelles.
- La voix des apprenant-e-s est absente : dans les HES, il existe des liaisons avec les étudiant-e-s. Les apprenant-e-s ne disposent pas d'une organisation d'apprenant-e-s et d'une organisation d'étudiant-e-s ayant le droit de participation.

Conclusion du point de vue de la CSD

- ➔ Au travers de la Table Ronde Écoles Professionnelles TR EP, la CSD peut participer systématiquement et activement aux forums de dialogue dans le cadre de la structure systématisée. L'implication accrue des écoles professionnelles dans les processus de pilotage offre un grand potentiel du simple fait de leur proximité avec les apprenant-e-s (degré secondaire II) et les étudiant-e-s (degré tertiaire B). Après l'achèvement de la phase d'introduction de trois ans, les structures nouvellement établies seront réexaminées.